

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2019

CRÉATION D'UNE CERTIFICATION PUBLIQUE DES PERFORMANCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DES ENTREPRISES - (N° 2355)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 6

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article souhaite, à titre expérimental, « autoriser l'Etat et les personnes morales de droit public à tenir compte de cette notation dans le cadre de procédures de marchés publics ».

Si cette intention est louable, elle est pour autant prématurée. Les notes attribuées par les agences ne sont pas parole d'évangile et tout ne doit pas être décidé selon cette notation.